

Emprunter du matériel - Associations

Toute demande doit être effectuée au moins 3 semaines avant l'évènement.

Le matériel est uniquement réservé aux associations Courdimanchoises ou associations actrices sur la commune.

Indique un champ requis

Vos coordonnées

Nom de l'association

Adresse

Complément d'adresse

Code postal

Ville

Courriel

Les notifications liées à cette demande vous seront envoyés à cette adresse.

Téléphone

Fournir au moins un numéro où vous êtes joignable dans la journée

Evenement

Objet de l'évènement

Nom Prénom de l'organisateur

Téléphone de l'organisateur

Date de l'évènement

Horaires

Indiquer l'heure de début et l'heure de fin de la manifestation

Votre demande de matériel

Retrait ou livraison

Retrait

Livraison

Le matériel à retirer est à la Maison de l'éducation, des loisirs et de la culture (sur rendez-vous).
Le matériel est livré sur chariot et doit être rangé à l'identique de la livraison.

Date de retrait ou de livraison souhaitée

Date de retour souhaité du matériel

Nombre de chaises

100 max

Nombre de tables rectangulaires

(2m x 0,70m) 20 max

Nombre de grilles d'expo

30 max

Nombre de tentes de réception

(3 x 3m) 6 max

Sono mobile sur batterie avec micro sans fil

(1)

J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'utilisation des services.

[Consulter](#)

CAPTCHA

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain afin d'éviter les soumissions de pourriel (spam) automatisées.

Infos pratiques

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : communication@ville-courdimanche.fr

